

Aux archives départementales de la Charente-Maritime,  
Pauline Arseneault dresse un inventaire «pièce à pièce»  
des archives anciennes sur la Nouvelle-France

Par Mireille Tabare Photos Abdelkrim Kallouche

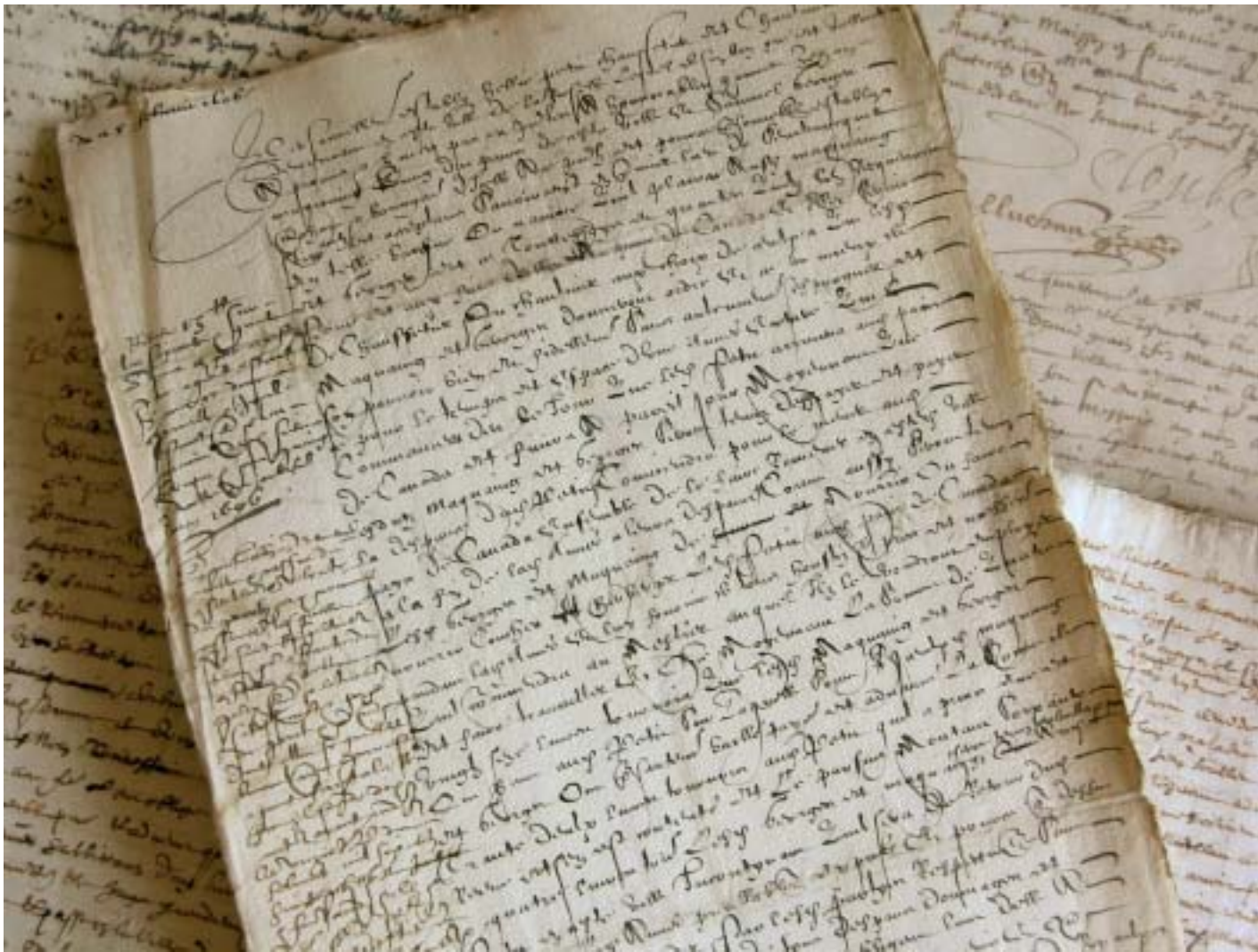
# Au cœur des archives

« Les archives départementales de la Charente-Maritime, en particulier les archives notariales des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, constituent une mine d'informations sur la circulation des biens, des marchandises et des personnes entre l'Ancien et le Nouveau Monde, explique Pauline Arseneault, responsable, au sein de cette institution, du service des archives anciennes, des archives notariales et des recherches en histoire de la Nouvelle-France. Leur exploitation plus systématique depuis une vingtaine d'années a permis de mettre en lumière des aspects encore peu explorés de l'histoire acadienne et québécoise et de faire émerger de nouvelles pistes de recherche. » Ainsi, on a longtemps imaginé que ceux qui partaient pour le Nouveau Monde s'y installaient sans retour, rompant radicalement avec leurs origines. Or les archives révèlent une multitude de mouvements d'allers et venues entre les deux continents, non seulement après la perte de l'Acadie en 1713, puis de la Nouvelle-France en 1763, mais aussi tout au long de l'existence de ces territoires. En réalité, si l'on excepte les colons, assez peu nombreux, qui choisirent de se fixer à demeure pour pratiquer l'agriculture, la plupart des migrants vivaient du négoce et se déplaçaient beaucoup. Audacieux, entreprenants, ils étaient présents sur les

places commerciales les plus actives, profitant de puissants réseaux à la fois familiaux et commerciaux. « On redécouvre aujourd'hui que ceux qui s'embarquaient au XVII<sup>e</sup> siècle pour l'aventure américaine n'étaient pas très différents de nos figures de migrants actuels, sur le plan des sentiments, des émotions, de la mémoire. Ainsi, ils restaient souvent très attachés à leurs origines et entretenaient des liens forts avec leurs familles. Quant aux motivations qui les poussaient à partir, elles n'étaient pas non plus très éloignées de celles qui incitent encore aujourd'hui les individus à s'exiler. Certains partaient pour des raisons économiques ou familiales, d'autres parce qu'ils avaient des relations outre-Atlantique, ou par simple convenance personnelle. On s'aperçoit aussi que les candidats à la migration vivaient déjà bien souvent éloignés de leur lieu de naissance, à l'intérieur même du territoire français. On peut faire aujourd'hui les mêmes constats. Prenons mon cas par exemple. Je suis née à Lameque, une petite île située dans la baie des Chaleurs, dans la province du Nouveau-Brunswick, au Canada. Mes parents étaient déjà eux-mêmes migrants dans le village. Sur leurs cinq enfants, pas un n'est resté dans l'île, même si je suis la seule à être partie si loin. J'ai personnellement toujours été attirée par la France, et l'idée que j'y viendrais un jour me semblait une évidence dès mon enfance. Après une maîtrise de littérature contemporaine à l'Université de Moncton, j'ai eu la chance en 1979 d'obtenir une bourse pour venir à Paris passer mon DEA – à Paris VII, en sémiologie, sous la direction de Julia Kristeva – puis pour préparer ma thèse. Par la suite, c'est tout naturellement que ma vie s'est construite en France, et que j'ai choisi de prendre la nationalité française, sans pour autant tourner le dos à mes origines acadiennes – l'ancêtre des Arseneault nord-américains est parti de Rochefort au XVII<sup>e</sup> siècle et s'est fixé à Port Royal. Aujourd'hui, installée en Aunis, je travaille dans



Pauline Arseneault



*une institution française et je me sens tout à fait intégrée, et ce sont bien souvent les autres qui me font me souvenir que je viens d'ailleurs !»*

De 1985 à 1998, la chercheuse travaille aux archives départementales de La Rochelle à répertorier les données sur la Nouvelle-France pour le compte des archives nationales du Canada, poursuivant une tradition ancienne de liens et d'échanges entre archivistes français et canadiens, qui existait au XIX<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à la veille de la Deuxième Guerre mondiale. En 1998, le Conseil général et les archives départementales de la Charente-Maritime confient à Pauline Arseneault la mise en place du Programme d'informatisation des archives notariales anciennes (PIANA). L'objectif dans un premier temps : dresser un inventaire informatisé «pièce à pièce» des archives notariales des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Une nouvelle étape est franchie aujourd'hui, avec le projet de numérisation «intégrale» de ces archives, lancé conjointement par les Archives nationales du Canada et la direction des Archives de France. «Nous avons déjà commencé à numériser les fonds des amirautés de Brouage et de La Rochelle. Nous projetons également de numériser les archives de certains notaires, ainsi que l'intégralité du fonds de l'amirauté de Louisbourg. Quand

**Ce document est le plus ancien contrat d'engagement conservé à La Rochelle (Archives départementales, 3E 232), établi le 25 février 1606 chez le notaire Cousseau. Les recruteurs, Jean Macain et Samuel Georges, sont actionnaires de la compagnie de traite créée par Dugua de Mons en 1604 ; l'engagé, Elie Petit, part en 1606 pour l'Acadie, seul établissement colonial alors en Nouvelle-France. A la signature**

**du contrat, d'une durée d'une année, il reçoit trente-deux livres tournois sur les quatre-vingt-seize livres promises. La quittance portée en marge, à gauche du document, le 11 février 1608, donne à penser que l'engagé, qui déclare ne savoir signer, s'est vu contraint de prolonger son contrat initial jusqu'à l'interruption du monopole de Dugua de Mons en 1607 pour ne revenir sans doute en France qu'à l'automne 1607. P. A.**

*nous aurons terminé, à l'horizon 2008, ce sont plus de 200 000 documents qui seront mis en ligne sur Internet ! Ce procédé de numérisation intégrale confère aux archives une dimension nouvelle, au niveau de leur conservation et de leur utilisation. Les documents, immobiles pendant des siècles, peuvent désormais voyager au travers de la planète, être facilement consultés, analysés, comparés. Ils deviennent eux aussi virtuellement «migrants» ! ■*